

CHRÉTIENS ET OUVRIERS EN FRANCE

1937-1970

Sous la direction de
Bruno Duriez,
Étienne Fouilloux,
Alain-René Michel,
Georges Mouradian,
Nathalie Viet-Depaule



LES ÉDITIONS DE L'ATELIER



Dans la même collection, dirigée par Laurent Laot :

- De la charité médiévale à la Sécurité sociale*, André Gueslin et Pierre Guillaume.
La possession ouvrière, du taudis à la propriété (XIX^e-XX^e siècle), Guy Groux et Catherine Lévy.
Le droit de cuissage, France, 1860-1930, Marie-Victoire Louis.
Jaurès et les intellectuels, sous la direction de Madeleine Rebérioux et Gilles Candar.
Fourmies et les Premier Mai, sous la direction de Madeleine Rebérioux.
Syndicats, nous voilà !, Vichy et le corporatisme, Jean-Pierre Le Crom.
L'invention de la CFDT, 1957-1970, Frank Georgi.
Naissances de l'école du peuple, 1815-1870, François Jacquet-Francillon.
Le social dans la ville, en France et en Europe, 1750-1914, sous la direction de Jacques-Guy Petit et Yannick Marec.
La part des militants, sous la direction de Michel Dreyfus, Claude Pennetier et Nathalie Viet-Depaule.
Histoire du dimanche, de 1700 à nos jours, Robert Beck.
Les ouvriers en banlieue, XIX^e-XX^e siècle, sous la direction de Jacques Girault.
Les exclus en Europe, sous la direction de André Gueslin et Dominique Kalifa.
Les femmes et la République, William Guéraiche.
Mutualistes et médecins, Conflits et convergences XIX^e-XX^e siècles, Pierre Guillaume.
Liberté, égalité, mutualité. Mutualisme et syndicalisme, 1852-1967, Michel Dreyfus.

Photo de 1^{re} de couverture : © Droits réservés.
Légende : Le cardinal Feltin en banlieue parisienne.
Archives historiques de l'Archevêché de Paris, 1DXIV, 18 (2)



Ce logo mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage.

Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue d'Hautefeuille, 75006 Paris).

Tous droits réservés

© Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 2001

Imprimé en France

Printed in France

ISBN 2-7082-3561-3
ISSN 0242-7462

Sous la direction de
Bruno Duriez, Étienne Fouilloux, Alain-René Michel,
Georges Mouradian, Nathalie Viet-Depaule

CHRÉTIENS ET OUVRIERS EN FRANCE 1937-1970

Cet ouvrage a été publié avec le concours
de la Direction des Archives de France (CAMT)

LES ÉDITIONS
DE L'ATELIER



Les Éditions Ouvrières
12 avenue Sœur Rosalie
75013 Paris

Table des matières

Introduction	9
Chrétiens et monde ouvrier : quarante ans de recherche	15
<i>par Étienne Fouilloux</i>	

Première partie

PRÉSENCE CHRÉTIENNE EN TERRE OUVRIÈRE

Brest 1944-1958 : pays de mission ?	31
<i>par Yvon Tranvouez</i>	
Les baptistes dans le bassin houiller du Nord	47
<i>par Sébastien Fath</i>	
L'itinéraire de Monique Maunoury	62
<i>par Michèle Rault</i>	
René Boudot parmi les sidérurgistes lorrains	73
<i>par Jean-Marie Moine</i>	
Le couple jociste	86
<i>par Éric Belouet</i>	
La Mission de France	100
<i>par Christophe Roucou</i>	

Deuxième partie

PRÊTRE À L'USINE

Prêtres ou ouvriers ?	117
<i>par Nathalie Viet-Depaule</i>	
Une double conversion des premiers prêtres-ouvriers	132
<i>par Charles Suaud</i>	
Bernard Tiberghien, fils de patron et prêtre-ouvrier	144
<i>par André Caudron</i>	
Les prêtres-marins	157
<i>par Alain Le Doaré</i>	
Une lettre de prêtres-ouvriers aux Pères du Concile	168
<i>par Marta Margotti</i>	

Troisième partie

MISE EN CAUSE DE L'ORGANISATION CONFESSIONNELLE

De la CFTC à la CFDT : un choix chrétien ?	183
<i>par Frank Georgi</i>	

De la CFTC à la CFTC maintenue : itinéraires chrétiens	194
<i>par Bruno Béthouart</i>	
Les tensions internes aux secrétariats sociaux	206
<i>par Jérôme Régnier</i>	
Les services du MPF : la fin d'un projet intégral	215
<i>par Bruno Duriez</i>	
1945, les contradictions de l'entrée du MPF en politique	230
<i>par Michel Chauvière</i>	
Modèles internationaux d'action ouvrière catholique	245
<i>par Patrick Pasture</i>	

Quatrième partie

QUELQUES REGARDS CHRÉTIENS SUR LA CLASSE OUVRIÈRE

Les chrétiens et la « nouvelle classe ouvrière »	261
<i>par Denis Pelletier</i>	
Les jeunes ouvriers dans les chants jocistes	276
<i>par Geneviève Dermenjian</i>	
Mobilité sociale ou séparatisme ouvrier à l'ACJF	291
<i>par Alain-René Michel</i>	
Conclusion	303

Annexes

L'état des sources au CAMT	309
<i>par Armelle Le Goff</i>	
Repères bibliographiques	313
<i>par Michèle Rault</i>	
Table des sigles	331
<i>par Aude Roelly</i>	
Index	333
<i>par André Caudron</i>	

Mise en page par Édimicro - 29, rue Descartes - 75005 PARIS
 Tél. : 01 43 25 35 77 & 36 77 - Télécopie : 01 43 25 37 65
 e-mail : edimicro.dafal@wanadoo.fr

Achevé d'imprimer par Normandie Roto Impression s.a. - 61250 Lonrai

N° d'éditeur : 5403 - N° lab. : 5491 - N° d'imprimeur : 01-2151

Dépôt légal : septembre 2001

Imprimé en France

Une lettre de prêtres-ouvriers aux Pères du Concile

par Marta Margotti*

Une vingtaine d'anciens prêtres-ouvriers venant de Paris, Lyon, Le Havre, Saint-Étienne et Limoges se réunirent en février 1964 : pendant cette rencontre, ils décidèrent de préciser certains des thèmes qu'ils considéraient comme particulièrement importants et de rassembler leurs réflexions dans un document à envoyer aux Pères du Concile avant le début de la troisième session¹. Ce groupe de prêtres, qui se réunissait régulièrement (environ trois fois par an), depuis huit ans autour de Bernard Chauveau, était né de l'exigence d'une réflexion sur la signification de leur expérience passée de prêtres au travail,

* Chercheur, Université de Turin.

1. À cette rencontre avait été invité également le P. Jean Duplacy, exégète lyonnais, pour exposer certaines réflexions sur la foi, à partir des Évangiles synoptiques. Maurice Combe affirma : « Je crois que c'est à l'initiative de Pierre Nautin que nous avons décidé cette lettre. Je me rappelle qu'il y tenait beaucoup », correspondance entre Maurice Combe et Jean Olhagaray, février 1999, fonds Jean Olhagaray, Hasparren. Sauf indication différente, les documents cités sont ceux déposés au CAMT, sous la référence 1993002/0016. Pour simplifier, « anciens prêtres-ouvriers » désignent ceux qui ont continué à travailler après le 1^{er} mars 1954, en désobéissant aux décisions du Saint-Siège, tandis que sont indiqués comme « prêtres anciens ouvriers » ceux qui, à la même date, ont abandonné le travail par obéissance.

sur leur situation professionnelle actuelle, sur leur propre foi et, plus généralement, sur les rapports entre foi et mouvement ouvrier, à partir de l'éloignement qu'ils constataient toujours entre l'Église et le monde du travail². Il était constitué par des prêtres français restés au travail malgré les mesures qui, à partir du 1^{er} mars 1954, avaient rendu impossible la poursuite de l'expérience des prêtres-ouvriers³.

Genèse et étapes de la rédaction de la *Lettre*

Dans les mois qui suivirent la rencontre de février 1964, ces anciens prêtres-ouvriers formèrent trois équipes à Paris, Le Havre et Lyon, sur la base d'un questionnaire préparatoire, rédigèrent des ébauches de texte pour préparer un premier schéma du document qui devait être adressé aux Pères du Concile⁴. Ce premier schéma, envoyé à tous les membres du groupe avant la rencontre de la Pentecôte, à l'Abbaye d'Ourscamps, permit l'élaboration d'une synthèse collective. Les membres du groupe et les équipes locales rédigèrent, ensuite, avec Maurice Combe quatre textes⁵ qui furent regroupés et donnèrent une version provisoire. Celle-ci fut revue et corrigée lors de la réunion du 5 juillet dans la capitale⁶ puis, il fut décidé que Maurice Combe, Pierre Nautin et Marie-Thérèse Durand-Huardel mettraient en forme le document final qui fut prêt vers la mi-juillet. Une fois terminé, le travail se présenta sous la forme d'un texte de dix-sept pages intitulé *Lettre d'un groupe de prêtres-ouvriers aux Pères du Concile*.

Les anciens prêtres-ouvriers se présentaient ainsi dans la *Lettre* aux Pères du Concile : « Ceux qui vous écrivent cette lettre, au nombre de quinze, ont entre quarante et cinquante-six ans d'âge, dont dix à dix-sept de métier manuel comme fraiseurs, tourneurs, ajusteurs, tailleur d'engrenages, électricien, maçon, manœuvre⁷. » Rien n'y était dit de l'expérience passée du ministère sacerdotal, de la crise qui les avait amenés à la décision de continuer

2. Cf. Jean Duplacy, lettre à Leo Suenens, copie dact., 28 juillet 1964.

3. La bibliographie qui aborde, à partir de points de vue différents, l'histoire des premiers prêtres-ouvriers et l'achèvement de cette période est importante ; pour une mise à jour des études sur le sujet : cf. Émile Poulat, *Les prêtres-ouvriers. Naissance et fin*, Paris, Cerf, 1999 (réédition de *Naissance des prêtres-ouvriers*, Paris, Casterman, 1965) et Marta Margotti, *Prete e operai. La Mission de Paris dal 1943 al 1954*, Turin, Paravia Scriptorium, 2000.

4. Cf. *Schéma*, ronéoté, s.d. (mais printemps 1964).

5. Cf. le premier texte intitulé *Projet du Havre*, le second *Projet de Lyon* et le troisième identifié par le nom de l'auteur *Maurice Combe*, s.d. (mais printemps-été 1964), dact.

6. Cf. *Avant dernier projet*, ronéoté avec des corrections manuscrites, s.d. (mais printemps-été 1964).

7. *Lettre d'un groupe de prêtres-ouvriers aux Pères du Concile*, ronéoté, juin [mais juillet] 1964, p. 1 (désormais *Lettre...*).

à travailler en dépit des décisions de la hiérarchie, des motivations qui avaient déterminé ce choix. Outre Bernard Chauveau le groupe comptait : Louis Bouyer, Roger Breistroffer, Bernard Cagne, André Chavaneau, Maurice Combe, Jean Cottin, Roger Déliat, Paul Guéry, Paul Guilbert, Jean-Marie Huret, Robert Lathuraz, Louis Magat, Jean Olhagaray, Robert Pacalet, Louis Sauvaget et Jean Urvoas⁸, plus quelques hommes et femmes : Aldo Bardini, séminariste-ouvrier depuis 1950 aux usines Renault de Boulogne-Billancourt, Marie-Thérèse Durand-Huardel, et Pierre Nautin, chercheur au CNRS, spécialiste de l'histoire des dogmes et de la patristique. Le groupe avait également demandé la collaboration du Père Henri Denis, professeur au grand séminaire de Lyon, qui participa à quelques réunions et donna des suggestions pour la rédaction du document.

Pendant la rencontre de Pentecôte, il avait été décidé que chaque membre du groupe enverrait au cours du mois de juillet la *Lettre* accompagnée d'une lettre personnelle manuscrite à son évêque et à d'autres évêques qu'il connaissait, même seulement de façon indirecte. Grâce à cet envoi personnalisé, le groupe entendait « éviter le ton "manifeste"⁹ » et favoriser un accueil positif du document par les évêques. L'objectif principal n'était pas tant de susciter dans l'opinion publique un mouvement favorable aux prêtres-ouvriers, que de tenter de soumettre à l'attention des évêques une réflexion sur les rapports entre Église et classe ouvrière qui pût recevoir un accueil bienveillant pour contribuer, au moins indirectement, à la discussion des Pères du Concile sur une question considérée comme cruciale. Le choix du groupe d'insérer une sollicitation discrète pour obtenir une réponse des évêques n'était pas sans importance ; en effet, il pensait pouvoir se faire une idée de l'opinion de l'épiscopat francophone sur un thème aussi délicat et, à partir de cet échantillon, envisager la possibilité d'un envoi ultérieur du texte à d'autres évêques considérés comme particulièrement intéressés par un tel sujet.

Une fois le document ronéotypé, les anciens prêtres-ouvriers expédièrent entre juillet et août la plupart des missives¹⁰ : la *Lettre* fut envoyée d'abord aux évêques du diocèse d'origine des anciens prêtres-ouvriers, à ceux faisant partie du Comité épiscopal restreint de la Mission ouvrière (Veuillot, Ancel, Puech et Huyghe), au président de la commission épiscopale du monde ouvrier, Émile Guerry, au responsable de l'épiscopat français (en tant que vice-président du Conseil permanent), Gabriel Garrone, et au prélat de la

8. Louis Sauvaget et Jean Urvoas n'étaient pas des « anciens prêtres-ouvriers ».

9. Bernard C[hauveau], *Lettre des anciens prêtres-ouvriers aux Pères du Concile*, 24 juin 1991, dact.

10. Le 24 juillet, Bernard Chauveau, Roger Breistroffer et Jean Olhagaray se rencontrèrent et préparèrent les premiers envois : le document (des versions en anglais, allemand et espagnol avaient été préparées) fut envoyé entre juillet et août à une trentaine d'évêques français et, au cours des mois suivants, des copies furent remises à la Secrétairerie d'État, à d'autres évêques et experts du Concile.

Mission de France, Achille Liénart. Le document fut remis en main propre au cardinal Giacomo Lercaro, de passage à Lyon, envoyé au cardinal Léo Suenens et à plusieurs théologiens, parmi lesquels certains experts présents à Rome pour le Concile (par exemple, Marie-Dominique Chenu et Karl Rahner)¹¹. Dans les semaines qui suivirent, les réponses de nombreux évêques arrivèrent. Au mois d'octobre, une deuxième série d'envois fut organisée ayant pour destinataires des évêques de diocèses non français (parmi lesquels Helder Câmara de Olinda de Recife, Döpfner de Munich) et, à la reprise du Concile¹², des contacts furent pris avec des quotidiens et des revues pour faire connaître à un public plus large la *Lettre*.

Le contenu de la *Lettre*

La *Lettre d'un groupe de prêtres-ouvriers aux Pères du Concile*, précédée d'une brève note introductive était composée de quatre parties. La première partie, intitulée « La conscience de l'homme au travail », décrivait les conditions de vie des ouvriers et de leurs familles, dominées par un système économique qui parvenait à écraser et presque à annuler la conscience et la personnalité de millions de travailleurs. La seconde, « Conscience ouvrière et athéisme », tentait d'expliquer le refus de toute foi religieuse de la part de personnes qui risquaient leur propre vie et celle de leurs familles au service de leurs camarades, mais qui étaient conduites « à exclure la foi en Dieu qui pourrait être la dimension suprême de [leur] démarche humaine¹³ ». La troisième, « Le chrétien dans la vie ouvrière », montrait que ceux qui, malgré les difficultés, tentaient de concilier foi chrétienne et fidélité ouvrière s'apercevaient rapidement que les enseignements de l'Église prenaient une signification tout à fait nouvelle pour le croyant militant ouvrier appelé à les vivre de façon souvent opposées à celle traditionnellement mise en pratique par les autres fidèles. Enfin, la quatrième partie, « L'Église et la classe ouvrière », précisait que l'Église devait perdre non seulement les apparences de la richesse

11. Les théologiens auxquels fut envoyé le document furent Henri Denis, Bouchard, Marie-Dominique Chenu, Karl Rahner, Martelet, Franz X. Arnold, Hans Küng ; il fut aussi remis à Henri Rollet, auditeur au Concile. Ce document fut également expédié à d'autres personnes qui, à divers titres, pouvaient être intéressées par les thèmes traités : l'abbé Floeri, Robert Frossard, Henri Le Sourd, ancien secrétaire du cardinal Suhard, René Besnard et Henri Barreau, tous deux prêtres-ouvriers insoumis de la Mission de Paris, Louis Augros, ancien supérieur du séminaire de la Mission de France à Lisieux, et Jean Gray, autrefois prêtre-ouvrier de la Mission de Paris, René Lehodey, Lacas, André Laforge, Abel Lavelache, Joseph Pignato, Gregor Siefer, Henri-Irénée Marrou et les prêtres engagés dans la mission ouvrière de la Boucle de la Seine.

12. Pour une reconstruction détaillée des diverses phases du Concile, cf. l'œuvre commencée en 1997 et en cours de publication *Histoire du concile Vatican II, 1959-1965*, sous la direction de Giuseppe Alberigo, Paris, Cerf.

13. *Lettre d'un groupe...*, p. 4.

mais également utiliser les moyens des pauvres dans son action afin de ne pas éloigner irrémédiablement d'elle les travailleurs.

Dans la *Lettre*, les anciens prêtres-ouvriers rappelaient d'un ton ferme, mais sans esprit de revendication, les points essentiels de l'expérience humaine et religieuse au cours des années pendant lesquelles s'étaient soudés de façon indissociable l'expérience du travail manuel et le militantisme dans le mouvement ouvrier, qui trouvaient l'un dans l'autre leur raison d'être. Leur confiance dans les potentialités du mouvement ouvrier et dans l'efficacité de ses dynamiques internes, en premier lieu le centralisme démocratique, révélait à la fois leur engagement personnel dans les organisations de travailleurs, et leur conviction, mûrie au cours des années, que l'adhésion à de telles organisations fût la retombée nécessaire (et, dans une certaine mesure, inévitable) de leur foi chrétienne. Les auteurs de la *Lettre* faisaient une référence continuelle à la condition ouvrière et au militantisme considérés non seulement comme un ensemble de situations qui n'impliquaient pas seulement les travailleurs, mais aussi leurs familles qui subissaient les mêmes injustices et les mêmes humiliations. L'insistance sur ce point était peut-être (du moins en partie) due au choix que certains prêtres-ouvriers concernés avaient fait de se marier et de former une famille.

Enfin, la possibilité du travail manuel des prêtres et, encore moins, la requête d'un réexamen des décisions de 1954 et de 1959 n'apparaissent pas dans la *Lettre*. Si l'on examine ce texte au regard de l'importance de l'expérience brutalement interrompue le 1^{er} mars 1954, on pourrait parler d'une sorte de tentative de refoulement des faits dans leur ensemble. D'une part, probablement, les rédacteurs de la *Lettre* avaient choisi de ne pas faire resurgir les polémiques autour d'une question qui, dans sa conclusion, avait vu se conjuguer interventions vaticanes, mesures disciplinaires des évêques et pressions de l'opinion publique ; d'autre part, ils voulaient éviter qu'un accueil favorable à ce document fût compromis par une allusion à la possibilité de réadmettre le travail manuel des prêtres, une question encore débattue par les hautes autorités ecclésiastiques ; enfin, les anciens prêtres-ouvriers n'avaient pas l'intention de demander que leur position canonique fût reconsidérée ou que fussent annulées les éventuelles sanctions ecclésiastiques prises à leur encontre puisqu'ils précisaient : « Nous ne voulons pas [...] poser des problèmes de situation personnelle¹⁴ ». Toutefois, il y avait, peut-être, une raison plus profonde qui ne tenait pas à la stratégie de diffusion du document ou à la position canonique des anciens prêtres-ouvriers, mais qui concernait le noyau même de la réflexion théologique et ecclésiologique du groupe : le sacerdoce, en tant que ministère ordonné, n'avait plus de raison d'être dans la mesure où il était absorbé à l'intérieur du sacerdoce universel des croyants ;

14. *Ibid.*, p. 1.

par conséquent il en résultait que la discussion autour de la possibilité éventuelle pour un prêtre d'effectuer un travail manuel n'était plus pertinente. Pour Chauveau et les autres, semble-t-il, la perspective vers laquelle il fallait s'orienter menait tout droit à la disparition de toute distinction d'ordre hiérarchique non seulement dans la société mais aussi à l'intérieur de l'Église. Ainsi la question fondamentale devenait autre : l'Église devait s'identifier à la classe ouvrière justement parce qu'elle représentait dans ce moment historique précis, non seulement la force de progrès de la société, mais aussi le seul mouvement capable de ramener la communauté chrétienne à l'essence même du message évangélique.

Les réponses à la *Lettre*

Un grand nombre de destinataires répondit aux auteurs de la *Lettre* : certains en quelques lignes, d'autres en développant des réflexions plus amples sur les thèmes exposés et, dans certains cas, en demandant que celles-ci ne fussent pas divulguées en dehors du groupe. Dans les réponses, l'absence de toute forme drastique de réprobation envers les affirmations contenues dans la *Lettre* était due non seulement à la façon dont la lettre avait été communiquée aux différents évêques mais aussi aux critères avec lesquels avaient été choisis les destinataires qui, soit entretenaient des rapports personnels avec les auteurs de la missive, soit faisaient preuve d'une plus grande sensibilité aux problèmes du monde ouvrier et aux instances de rénovation de l'Église catholique et de dialogue avec le monde moderne.

Néanmoins le ton adopté par les évêques n'était pas sans comporter bien des nuances : de la sympathie ouvertement exprimée pour l'expérience vécue par les prêtres-ouvriers au ton bureaucratique et détaché, du large partage des préoccupations signalées par les auteurs aux doutes concernant les nombreuses questions soulevées. Certains évêques se déclarèrent prêts à faire circuler la *Lettre* et à la faire lire à d'autres, en particulier aux Pères du Concile présents à Rome pour la troisième session. Pour d'autres, le texte pouvait contribuer à la discussion en séance autour de thèmes à l'ordre du jour, en particulier concernant la relation de l'Église au monde, le statut sacerdotal, la pauvreté et le pouvoir de l'Église. Mgr Zoa, archevêque de Yaoundé, souligna que le document collectif devait être pour tous les Pères du Concile « une invite à changer d'attitudes spirituelle et intellectuelle pour que, dans le contact avec ce monde [ouvrier], nous puissions mieux le saisir dans sa réalité. C'est là une méthode valable aujourd'hui dans toutes les humanités¹⁵ ». Il y avait naturellement des points sur lesquels les évêques considéraient qu'ils ne

15. Jean Zoa, lettre à [Bernard] Chauveau, lettre dact., 1^{er} septembre 1964.

pouvaient être pleinement d'accord, et qui nécessitaient d'être discutés. Pour Mgr Guerry, par exemple, il manquait des références au rôle des laïcs dans le monde ouvrier¹⁶, tandis que pour le cardinal Duval et pour Mgr Fluzin, évêque de Saint-Claude, bien qu'avec des motivations différentes, il était injuste d'accuser l'Église de compromission avec les pouvoirs économiques et politiques¹⁷.

La *Lettre* présentait une série de problèmes qui, engageant directement les auteurs, ne permettait pas, selon certains évêques, de comprendre clairement jusqu'à quel point les réflexions présentées étaient le reflet direct des expériences singulières et jusqu'à quel point elles pouvaient être étendues à l'ensemble du monde ouvrier. Pour Mgr Ancel, évêque auxiliaire de Lyon et supérieur général du Prado, qui avait, lui aussi, travaillé entre 1954 et 1959, la *Lettre* présentait une image du monde ouvrier en partie faussée, en raison de la perspective dans laquelle se plaçaient les auteurs et par conséquent la rendait partiellement efficace¹⁸. Selon lui, le document aurait eu plus d'impact si les auteurs avaient choisi de présenter non pas seulement les réflexions mûries à l'intérieur du groupe des prêtres restés au travail mais également la sensibilité et les réactions des militants ouvriers, étant donné que « au fond ce qui nous importe à nous évêques, c'est beaucoup plus de savoir ce que pensent les laïcs que de savoir ce que pensent les prêtres¹⁹ ».

Le dialogue que le document suscitait devait donc continuer pour approfondir certains passages (notamment ceux sur lesquels il existait un accord substantiel) même si cette possibilité de rencontre explicitement envisagée par Ancel ne fut proposée que par peu d'autres évêques. Mgr Amédée Lefèvre manifesta clairement sa désapprobation envers la rupture de 1954²⁰. D'autres évêques considéraient que la situation canonique des anciens prêtres-ouvriers était encore en suspens et, même si les auteurs de la *Lettre* n'en avaient pas fait la demande, ils se déclaraient prêts à les rencontrer pour aborder cette question complexe. Certains évêques révélèrent qu'ils évoquaient souvent dans leur prière et dans leurs conversations privées la situation des prêtres qui étaient restés au travail et ils confessèrent que le souvenir du sort des prêtres-ouvriers était pour eux encore douloureux.

Pour certains évêques, l'œuvre réalisée par les prêtres dans le prolétariat même après 1954 représentait une forme d'apostolat pleine et entière. Il est significatif qu'aucun évêque n'ait utilisé dans sa réponse les termes « anciens prêtres-ouvriers » et, encore moins, « insoumis ». Il s'agissait certainement

16. Cf. Émile Guerry, lettre manuscrite, 7 août 1964.

17. Cf. Léon-Étienne Duval, lettre manuscrite, 15 octobre 1964. Cf. aussi Claude Fluzin, lettre manuscrite, 7 septembre 1964.

18. Cf. Alfred Ancel, lettre à Paul Guilbert, dact., 6 décembre 1964.

19. *Ibid.*

20. Cf. Amédée Lefèvre, lettre manuscrite [à Louis Bouyer], 23 octobre 1964.

d'une forme de courtoisie, pour ne pas rouvrir des blessures vieilles de dix ans, mais pour certains ecclésiastiques, c'était aussi le reflet de la constatation selon laquelle le choix de rester au travail assumé par quelques prêtres n'avait pas impliqué automatiquement la prise de sanctions canoniques à leur égard. La question était beaucoup plus complexe et allait au-delà de la simple décision concernant les cas individuels. Peu d'évêques exprimèrent cependant ouvertement l'opinion selon laquelle l'expérience des prêtres-ouvriers devait être rétablie²¹, mais certains suggérèrent que quelque chose était en train de bouger : interventions, pressions, réflexions impliquaient non seulement les Pères du Concile, mais Paul VI lui-même, comme le révélait la lettre du cardinal Feltrin²².

Les auteurs de la *Lettre* n'avaient pas directement soulevé la question des prêtres-ouvriers, mais son contenu, et, surtout, la situation de personnes qui avaient été ordonnées et qui continuaient à travailler dans les chantiers et dans les usines, mettaient inévitablement sur le tapis le problème du travail manuel des prêtres. Certains évêques, parmi lesquels Feltrin, s'employaient avec beaucoup de doigté auprès des Pères du Concile et de la Curie à faire en sorte que des prêtres pussent être envoyés à nouveau au travail comme ouvriers. Mais pour qu'une telle possibilité fût offerte, il fallait procéder avec une extrême prudence et une grande discrétion que la publication de la *Lettre* empêcha.

Les réactions de la presse

Vers la mi-octobre, peu de jours avant l'ouverture de la troisième session du Concile, les auteurs décidèrent de rendre publique la *Lettre* et de choisir *Le Monde* : c'était une tribune prestigieuse non seulement pour l'opinion publique française mais aussi internationale. Le quotidien parisien donna une importance remarquable à la nouvelle, en publiant dans le numéro du 13 octobre (mais sorti l'après-midi du 12) un article écrit par Gilbert Mathieu avec d'amples extraits du texte. Cette publication suscita diverses tensions. D'abord à l'intérieur du journal : Henri Fesquet, spécialiste des questions religieuses envoyé à Rome, accusa Mathieu, journaliste chargé des reportages économiques de ne pas avoir la preuve des réponses envoyées par les évêques au groupe de Chauveau. Mais surtout, elle apparut comme une manœuvre pour faire obstacle aux démarches qu'avait entreprises une délégation de

21. Cf. Paul Richaud, lettre manuscrite à Bernard [Chauveau], 5 août 1964.

22. Cf. Maurice Feltrin, lettre manuscrite [à Roger Breistroffer], 5 août 1964.

prêtres anciens ouvriers (soumis aux mesures vaticanes en 1954) auprès des Pères du Concile pour soutenir la cause du travail manuel des prêtres²³.

Le 12 octobre, la *Lettre* fut envoyée à d'autres journaux, périodiques et agences de presse, dont l'agence France-Presse, *Libération* et *l'Express*. Certains organes d'information reprirent les passages qu'ils considéraient comme les plus significatifs²⁴, d'autres donnèrent un large écho à la nouvelle avec des commentaires qui rappelaient l'affaire des prêtres-ouvriers²⁵ et même un journal à la radio rapporta la nouvelle en bref²⁶. Certaines personnes demandèrent aux auteurs de leur envoyer le texte intégral de la *Lettre*²⁷, tandis que d'autres s'engagèrent à rendre possible la publication intégrale du document auprès d'éditeurs français et étrangers²⁸.

Ce fut l'article paru dans *Le Monde* qui suscita les réactions les plus vives, tant de la part de prêtres-ouvriers que de certains évêques explicitement cités dans l'article de Mathieu. Le problème des prêtres-ouvriers, en effet, soulevait encore des craintes et semblait exiger de la prudence, y compris de la part de ceux qui dans le monde catholique paraissaient les plus ouverts aux sollicitations provenant du monde moderne²⁹. Certains périodiques catholiques parmi lesquels *Informations catholiques internationales*, *Témoignage chrétien* et *La Croix* manifestèrent un détachement critique vis-à-vis du texte. Le mensuel catholique progressiste *La Lettre* publia le texte intégral du document³⁰, tandis que le journal *Réforme*, hebdomadaire du monde protestant français, en présenta d'amples extraits³¹. Des journaux étrangers traduisirent le document en accordant une importance et une place différente à la nouvelle : parmi ceux-ci, *Aktuelt*, quotidien libéral de Copenhague, la revue polonaise *Za i Przeciw-Tygodnik ilustrowany*, *Labora*, organe officiel de la

23. Cf. Bernard C[hauveau], *Lettre des anciens prêtres ouvriers aux Pères du Concile*, 24 juin 1991, dact.

24. Cf. « Prêtres-ouvriers », *Témoignage chrétien*, 15 octobre 1964, p. 5.

25. Cf. « Des prêtres-ouvriers français écrivent aux Pères conciliaires », *Le Figaro*, 13 octobre 1964 ; « 14 prêtres-ouvriers au Concile : "La lutte des classes est une réalité imposée par le patronat" », *Libération*, 15 octobre 1964.

26. Robert Frossard, lettre manuscrite à Bernard Chauveau, 13 octobre 1964.

27. Cf. Un dominicain du couvent d'Éveux-par-l'Arbresle (Rhône), lettre manuscrite à Bernard [Chauveau] et à Bob [Lathuraz], 23 octobre 1964.

28. Une publication du texte intégral du document avait été prévue par les Éditions du Monde Réel ; cf. Jean Boulin, lettres [à Bernard Chauveau], 15 et 23 octobre 1964, dact. Marrou indiqua des correspondants dans deux journaux canadiens, *La Presse* et *Cité-libre*, cf. Henri-Irénée Marrou, lettre [probablement à Pierre Nautin], 20 novembre 1964, dact.

29. Cf. la correspondance entre les auteurs de la lettre et José de Broucker, rédacteur en chef d'*Informations catholiques internationales*, qui, dans un premier moment, avait déclaré qu'il était prêt à publier dans son bi-mensuel le texte intégral du document, mais qui, pour des raisons d'opportunité, revint sur sa décision.

30. Cf. *Lettre*, n° 76, décembre 1964.

31. « Une lettre de prêtres-ouvriers au Concile sur l'Église et le monde », *Réforme*, 24 octobre 1964, p. 10.

JOC et de l'ACO danoise³², et *Rinascita*, le mensuel proche du Parti communiste italien, qui publia une traduction intégrale du texte³³.

Le Concile et la question des prêtres-ouvriers

La *Lettre* suscita un certain émoi. Même parmi les évêques français, peu nombreux étaient ceux qui connaissaient l'existence du groupe qui avait continué à se réunir et à réfléchir. La publication du document remit en mémoire la condamnation de 1954 et la lettre du cardinal Pizzardo de 1959 qui interdisait définitivement la possibilité pour des prêtres de travailler manuellement. Les réactions diverses des évêques à l'envoi du document de l'été 1964 confirmaient les différences, même profondes, qui existaient entre leurs sensibilités, leurs cultures, leurs aspirations, mais révélaient aussi l'attitude extrêmement méfiante de la hiérarchie face aux moyens d'information capables d'amplifier et de déformer les positions respectives. Les auteurs de la *Lettre* avaient réussi à obtenir des réponses dans l'ensemble bienveillantes de la part des Pères du Concile aussi longtemps que la correspondance était demeurée privée et que n'étaient pas réclamées des prises de position doctrinales tant sur le plan théologique que canonique. Avec la publicité donnée à la nouvelle, les Pères furent obligés de se prononcer avec une extrême prudence voire, dans la majorité des cas, à ne pas se prononcer du tout. Il y avait trop de problèmes en cours de discussion, il ne fallait pas – pensait-on – l'influencer négativement par des initiatives aussi intempestives.

En effet, déjà lors de la deuxième session et de manière encore plus décisive, dans la suivante, des évêques français s'étaient employés avec discrétion à rendre possible la reprise du travail manuel pour leurs prêtres et, à travers eux, à redonner vie à un apostolat actif dans les milieux ouvriers. Des évêques s'étaient adressés à Paul VI lequel, déjà au temps de la Secrétairerie d'État et de l'épiscopat milanais, ne s'était pas montré à priori défavorable à l'apostolat des prêtres-ouvriers³⁴. Le Saint-Office fut chargé de réexaminer la situation et, pour mieux prendre connaissance des positions existantes, il envoya un questionnaire à l'épiscopat français. Il obtint une réponse largement positive. À l'automne 1964, il semblait que la décision fût désormais proche, mais, selon certains, la *Lettre* des quinze prêtres-ouvriers provoqua un ralentissement des travaux de la commission. Néanmoins, ce

32. Le texte intégral de la lettre, précédé d'une note de la rédaction, parut dans le numéro du 1^{er} mars 1965.

33. Cf. *Rinascita*, 9 janvier 1965, p. 17-19.

34. Cf. M. Guasco, « Dai preti-operai ai preti al lavoro : contributo per una storia », *Humanitas*, novembre 1967, p. 1097-1099.

n'est pas par hasard, si à Rome, quelques jours après la publication de la *Lettre*, l'archevêque brésilien Joo Batista de Mota, en parlant dans une réunion du groupe de l'« Église des pauvres », manifesta l'intention d'intervenir dans l'assemblée du Concile sur le thème des prêtres-ouvriers³⁵.

Pendant la seconde session du Concile, un petit groupe composé d'évêques français et belges se réunit plusieurs fois avec quatre théologiens (Le Guillou, Chenu, Martelet et Laurentin), quelques prêtres de la Mission de France, de la Mission de Paris et de la Mission de Liège. Quelques-uns d'entre eux participaient au groupe de l'« Église des pauvres » qui, depuis octobre 1962, à l'initiative de Paul Gauthier, réunissait de façon informelle certains Pères et experts du Concile, soucieux d'insérer dans la discussion et dans les décisions de l'assemblée le thème de la pauvreté dans la communauté ecclésiale³⁶. Le travail de réflexion destiné à éclairer la question du travail manuel des prêtres se poursuivit à l'occasion de deux réunions qui se tinrent à Paris entre la deuxième et la troisième session, sur la base d'une ample synthèse préparée par Laurentin. Celle-ci, discutée par le groupe et reprise à nouveau par l'auteur, donna un texte qui fut envoyé au Secrétariat de la Mission Ouvrière qui avait été chargé par le Comité épiscopal de fournir un approfondissement théologique et pastoral à propos du travail manuel de prêtres³⁷. Le cardinal Joseph Lefebvre, archevêque de Bourges et membre du Saint-Office, assura les contacts entre Rome et le Comité. Puis, après l'accord définitif de l'assemblée plénière de l'épiscopat français, le Saint-Siège chargea les évêques français de porter à terme l'initiative. Le 23 octobre 1965, l'épiscopat français annonça par un bref communiqué la décision d'autoriser les prêtres à effectuer à nouveau un travail manuel³⁸.

La *Lettre* et surtout sa diffusion dans les journaux parurent à ceux qui travaillaient, sans trop de bruit dans le cadre du Concile, être une initiative qui ne pouvait avoir qu'un effet contraire, en renforçant précisément les inquiétudes de l'aile conservatrice de l'assemblée, c'est-à-dire la crainte d'une concession de l'Église catholique à l'idéologie communiste. Or, pour les quinze signataires, le document n'avait pas été écrit et diffusé pour solliciter

35. Cf. Henri Fesquet, *Le journal du Concile*, Forcalquier, Morel, 1966, p. 634-635.

36. Pour la reconstruction de l'activité de ce groupe, cf. Denis Pelletier, « Une marginalité engagée : le groupe "Jésus, l'Église et les pauvres" », in Mathijs Lamberigts, Claude Soetens, Jan Grootaers (ed.), *Les Commissions conciliaires à Vatican II*, Leuven, Bibliotheek van de Faculteit Godgeleerdheid, 1996, p. 63-89 ; Giuseppe Alberigo, « Chiesa dei poveri » secondo Giovanni XXIII e il Concilio Vaticano II, conférence tenue à Fribourg le 14 avril 1999. Cf. aussi Giacomo Lercaro, *Lettere dal Concilio, 1962-1965*, ed. G. Battelli, Bologna, Il Mulino, 1980, p. 99-101.

37. Cf. André Depierre, *Avertissement* introduction à [René Laurentin], *Sens du prêtre-ouvrier pour la mission de l'Église en milieu industriel*, ronéoté, s.d. [mais de 1965], Fondo Luigi Bettazzi B/59, Bologna, Archivio dell'Istituto per le Scienze Religiose ; sur la première page se trouve l'inscription « *Sub secreto*. Reproduction interdite ». Il existe une copie photocopiée de ce document également dans le fonds Giacomo Lercaro XXIII 480, *ibid.*

38. Cf. le texte du communiqué in Henri Fesquet, *op. cit.*, p. 1002-1003.

la reprise de l'expérience des prêtres-ouvriers, mais entendait soumettre aux Pères du Concile le problème de la rencontre entre l'Église catholique et la classe ouvrière, entre la foi chrétienne et l'athéisme de nombreux militants du mouvement ouvrier. D'ailleurs, dans certains passages, les positions qu'ils exprimaient rejoignaient, du moins en partie, les réflexions menées par le groupe de Gauthier qui, non sans difficultés, s'efforçait de proposer aux Pères une plus grande attention à la question des plus pauvres. Les prêtres restés au travail, quant à eux, éprouvaient aussi le besoin de promouvoir non seulement une Église attentive aux exigences des pauvres mais une Église pauvre, capable d'annoncer le message évangélique aux plus misérables, justement parce qu'elle refusait d'utiliser les instruments des puissants, parce qu'elle se dépouillait des symboles du pouvoir, parce qu'elle renonçait à suivre les puissances économiques et politiques.

Le contenu de la *Lettre* ne semble pas avoir eu d'incidence directe sur les débats du Concile, mais il enrichit le nombre de témoignages provenant du monde ouvrier, en particulier des militants chrétiens, envoyés à quelques-uns des Pères réunis à Rome pour solliciter une plus grande attention envers la réalité de la condition du prolétariat dans les pays industrialisés. La maladroite diffusion de la correspondance échangée entre les évêques et les signataires du document ne représenta pas tant un frein sur le chemin du rétablissement du travail manuel des prêtres que la nécessité d'avoir à procéder avec prudence à la poursuite de cet objectif.

La ferveur des initiatives et l'espoir suscité par l'assemblée conciliaire s'étaient emparés également des rédacteurs de la *Lettre* qui continuèrent leur travail de recherche en attendant du Concile qu'il assurât à l'Église un avenir davantage orienté vers les exigences de la classe ouvrière. Mais les positions très avancées des anciens prêtres-ouvriers, leur ignorance des dynamiques internes qui commandaient le déroulement du Concile, leur situation complexe, d'un point de vue canonique, rendaient difficilement acceptables, y compris de la part des Pères les plus favorables, les termes dans lesquels ces questions étaient posées.

Pendant les dernières dix années, la position des « insoumis » n'avait guère évolué. Par contre, la sensibilité de la hiérarchie ecclésiastique s'était modifiée vis-à-vis des questions qui avaient provoqué les mesures de 1954 et la lettre du cardinal Pizzardo de 1959. La mission de l'Église, le dialogue avec le monde ouvrier, la nature du sacerdoce, la pauvreté – thèmes rappelés plus ou moins explicitement par le groupe Chauveau – étaient de ceux qui, au cœur du débat conciliaire, offraient la possibilité de renouveler l'attitude de l'Église envers le monde moderne. Dans ce tournant de l'histoire de l'Église, s'ouvrait à nouveau l'opportunité de donner aux prêtres la possibilité d'effectuer un travail dans les usines et les chantiers, ce qui était un signe, parmi d'autres, de l'attention de la communauté chrétienne envers le monde ouvrier : il n'était pas possible d'aller plus loin jusqu'à réclamer comme le prétendaient les

prêtres restés au travail, que « l'Église débarrassée de tout écran de puissance, pauvre dans les moyens d'action, parvienne un jour à laisser transparaître son vrai visage (dans sa pensée, son organisation, sa vie interne), en permettant ainsi à des militants, organisés et prenant eux-mêmes en charge leur destin d'hommes, de vivre en chrétiens, dans le monde du travail, sans être déchirés par leur double appartenance à l'Église et au monde ouvrier³⁹ ».

Les difficultés que rencontrait la diffusion de réflexions analogues parmi d'autres groupes actifs autour et à l'intérieur du Concile, en particulier celui de l'« Église des pauvres », étaient aggravées dans ce cas non seulement par la présence de références à l'idéologie dominante dans le monde ouvrier mais aussi par la situation canonique des auteurs (dont plusieurs revendiquaient le maintien de leur condition sacerdotale), qui à dix ans de distance avaient à nouveau fait entendre leur voix, en réaffirmant la volonté de « maintenir dans leur vie, malgré toutes les difficultés, une double fidélité et au monde du travail et à l'Église⁴⁰. » La distance par rapport à Rome, qui n'était pas seulement géographique, empêchait les prêtres français restés au travail d'avoir une influence significative sur les travaux de l'assemblée conciliaire. L'initiative du groupe Chauveau témoignait néanmoins de la vitalité de ceux qui furent sanctionnés au début de 1954. Ils montraient par leurs démarches qu'ils considéraient comme désormais dépassé le problème du travail manuel des prêtres. D'autres prêtres, avec l'appui déterminant de certains évêques, s'employaient à faire admettre à nouveau la possibilité pour les prêtres de travailler dans les chantiers, les usines et sur les navires. Quelques mois plus tard, ils obtiennent satisfaction.

39. *Projet de Lyon*, cf. note 5.

40. *Ibid.*